

Wattwil, en octobre 2023

Au revoir FSC et PEFC – Décision de non renouvellement des certifications

Chers clients,

Depuis ses débuts en 1920, Lindner Suisse épouse l'authentique philosophie de la durabilité suisse, bien avant l'apparition d'un label correspondant. Nous achetons uniquement du bois suisse local (env. 65 km à vol d'oiseau), garanti sans pesticide. Et cela n'est pas près de changer.

Pour notre production, nous utilisons exclusivement le [Label Bois Suisse](#). Le bois suisse répond aux exigences strictes de la Loi fédérale suisse sur les forêts et des Usages suisses du commerce du bois brut (2e édition 2021). Ces textes régissent la vente de grumes de sciage, de bois industriel et de bois énergie dans toute la Suisse. Par ailleurs, notre production respecte exclusivement le [Standard suisse de la laine de bois](#) applicable.

Lindner Suisse répondait et répond entièrement à l'ensemble des exigences justifiant l'obtention des deux labels. Pour différentes raisons, nous avons cependant décidé de ne pas renouveler notre certification. Nos partenaires suisses dans le domaine des forêts, de la logistique et du traitement du bois sont toujours plus nombreux à avoir fait le même choix (Source : Homepage Lignum). Cela équivaut pour nous à une restriction croissante de l'offre de bois suisse certifié selon les deux labels, et des conditions de moins en moins favorables pour en acheter directement en Suisse, et ne pas devoir se rendre à l'étranger.

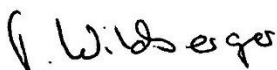
Selon nous, le système utilisé jusqu'à présent ne permet pas de contrôler le respect effectif des normes minimales pour une sylviculture et des chaînes logistiques écologiques, comme cela est le cas aujourd'hui (cf. également « Der grosse Schwindel mit Öko-Holz » [La grande escroquerie du bois écologique, texte en allemand], article en ligne du Berner Zeitung paru le 01/03/2023, de Bernhard Odehnal, Christian Brönnimann et Sylvain Besson). En tant que grande organisation environnementale, Greenpeace a notamment mis fin à son adhésion au FSC dès 2018.

Pour nous, une certification n'est pas qu'un simple instrument marketing. À l'avenir, nous n'utiliserons que le Label Bois Suisse. Il s'agit de bois suisse ne se limitant pas au respect d'exigences écologiques strictes.

Notre conviction est de pouvoir continuer à proposer une véritable durabilité. Nous sommes heureux de vous compter parmi nos fidèles clients,

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question.

Cordialement,



Thomas Wildberger

Informations complémentaires :

[Loi fédérale sur les forêts](#)

[Usages suisses du commerce du bois brut](#)

[Industrie du bois Suisse](#)

